

Comité Technique Spécial des Préfectures du jeudi 6 février 2020

Déclaration préalable

CITÉ ADMINISTRATIVE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de cette instance,

Depuis de nombreux mois, **FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR** vous interpelle et vous confirme encore sur l'impossibilité technique et humaine de l'installation de tous les secrétariats généraux communs au 1^{er} juillet 2020.

En effet, FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ne cesse de recevoir des informations du terrain confirmant des aléas à venir et des prévisions de crash organisationnel et fonctionnel lors de la bascule des secrétariats généraux communs.

En conséquence, et compte tenu de ces conditions de préparation des SGC, FO s'inquiète des impacts dangereux sur la sécurité, la santé des personnels.

NOTRE SYNDICAT demande :

- ✓ le report de la réforme des SGC au plus tôt le 1^{er} janvier 2021
- ✓ la réunion en urgence d'un CHSCT spécial des préfectures « SGC », et aussi sur son impact sur les conditions de travail pour les personnels de préfecture et des sous-préfectures
- ✓ et également la réunion dans tous les départements du CHSCT local spécifique SGC pour les mêmes raisons.

Je vous remercie d'annexer la présente déclaration au procès verbal.



*Un syndicat libre et moderne,
un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!*

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

